

# COMM'UNE INFO

## SALIGNAC



### Le mot du maire

#### Chers Salignacais, Salignacaises

Nous voici en 2022 déjà deux ans que nous sommes élus et nous n'avons pas vu le temps passer.

Les différents travaux qui ont été réalisés : réfection du restaurant, réfection de l'appartement au-dessus de la Mairie, réparation du toit de l'école, réfection du toit des bureaux de la Communauté des Communes, Antenne relais sapin, goudronnage, réparation de la source du Mutin au quartier de Sens, aménagement d'un local pour les agents à la station d'épuration du village, travaux d'assainissement au quartier de Sens, travaux d'élagage au quartier de Sens ,et je ne parle pas des problèmes qui viennent s'ajouter à la vie quotidienne, tous ces travaux nous ont bien occupés et cela nous a permis de nous familiariser avec le fonctionnement administratif bien particulier des municipalités, nous avons remarqué qu'il fallait être très patients !

L'étude étant terminée sur les futurs travaux de l'église St Clément et la réfection du bâtiment communal ceux-ci devront commencer cette année ainsi que le rajout de caveaux au cimetière du village. D'autres projets sont en cours de réflexion tel qu'une aire de jeux au quartier des Gilotières, un local pour nos agents technique afin qu'ils mangent bien au chaud l'hiver et au frais l'été, ainsi que l'entretien de nos chemins communaux, un nouveau sentier de randonnée est dans les mains de la Communauté des communes. Je tenais à remercier nos deux secrétaires qui mettent tout en œuvre pour monter les dossiers qui ne sont pas toujours simples à ficeler, je remercie nos agents communaux au service technique, garderie, cantine, entretien qui avec cette pandémie se sont démenés afin que tout fonctionne. De plus, je souhaite la bienvenue au nouveau "Comité des Fêtes de Salignac", nous aurons prochainement leur calendrier des festivités nous avons de la chance d'avoir dans notre commune des associations : le "Foyer Rural", Association " Vivre avec l'école", qui œuvrent pour que nos administrés puissent profiter ensemble d'un moment de détente. Enfin je voulais vous informer de la venue de Benjamin Latil qui remplacera Éric qui doit nous quitter pour commencer un nouveau départ celui de la retraite bien méritée après 36 ans de loyaux services sur notre Commune. Pour finir, je formule pour l'année 2022 le vœu le plus cher d'un retour à une vie « normale » pour que nous puissions vivre autant que possible pleinement tous les événements et moments de la vie, petits et grands.

Bien à vous

Angélique Euloge

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### **MAIRIE DE SALIGNAC**

1050 Route du Village – 04290 Salignac

Horaires d'ouverture :

le lundi, jeudi, vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

le mardi de 13H30 à 17H00.

Téléphone : 04.92.61.31.28

Adresse mail : [salignachp@orange.fr](mailto:salignachp@orange.fr)

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES JABRON LURE VANÇON DURANCE**

110 Rue de l'école – 04290 Salignac

Horaires d'ouverture :

le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Téléphone : 04.92.34.46.75

Adresse mail : [secretariat@ccjlvd.fr](mailto:secretariat@ccjlvd.fr)

**Rappel : les ordures ménagères et l'éclairage public sont les compétences de la Communauté des Communes.**

### **SIVU SALIGNAC-ENTREPIERRES (EAU POTABLE)**

Parc de SISTERON Val de Durance

17 Allée des Genets - Bureau 15 – 04200SISTERON

Horaires d'ouverture : le jeudi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Téléphone secrétariat : 09.62.12.65.45

Téléphone astreinte : 06.86.58.68.30 **uniquement en cas de problème technique**

Adresse mail :

[sivusalignacentrepierres@orange.fr](mailto:sivusalignacentrepierres@orange.fr)  
**à privilégier**

### **ASA D'IRRIGATION**

Zone du Parc d'Activité – 23 Allée des Genêts – Bureau 1 Bât. 23 – 04200 SISTERON

Horaires d'ouverture : le mardi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Téléphone : 04.92.31.35.25

Adresse mail :

[asasalignacentrepierres@orange.fr](mailto:asasalignacentrepierres@orange.fr)

### **CENTRE MEDICO SOCIAL**

3 avenue Alsace Lorraine 04200 SISTERON

Téléphone : 04.92.61.06.92

### **LES NUMEROS D'URGENCE**

Police secours: 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Hôpital de Sisteron :

04 92 33 70 00

Gendarmerie Château-Arnoux :

04 92 64 00 02

Enfance en danger : 119

SOS Violence : 0800.059.595

SOS Violences conjugales : 3919

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

BOSCHER Robin né le 17 novembre 2021 à Aix-en-Provence

EULOGE Louis né le 30 décembre 2021 à Manosque

Un kit naissance leur a été offert par le CCAS.



### DECES

Mr PASTOR MAROTO Roberto décédé le 20 décembre 2021

### EMBAUCHE DU NOUVEL AGENT COMMUNAL :

Benjamin LATIL a intégré l'équipe des agents communaux en vue du remplacement d'Eric BAILLE partant à la retraite prochainement. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

### **MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC DE SISTERON**

Les Maisons de services au public vous accompagnent dans vos démarches administratives. Elles proposent un espace d'accueil avec des postes informatiques mis à disposition gratuitement.

Les usagers seront reçus uniquement sur RDV. Téléphone 04.92.32.15.69.

22 rue des Arcades 04200 Sisteron. Ouverture le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Le mercredi de 8h à 12h. Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Nouveau service à la Maison de service au Public située à Sisteron : Défenseur des Droits des Particuliers : Mr Gérard ASCHIRI

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Angélique EULOGE et son Conseil Municipal étaient entourés de nombreux Salignacais pour cette cérémonie du 11 Novembre au cours de laquelle, elle a signalé qu'un classeur, offert par un ancien Salignacais et répertoriant des documents sur les 24 Poilus du village morts pour la France était disponible en Mairie



### ELECTIONS

Voici les dates des prochaines élections :

- 10 avril 2022 – 1<sup>er</sup> tour élection présidentielle
- 24 avril 2022 – 2<sup>ème</sup> tour élection présidentielle
- 12 juin 2022 – 1<sup>er</sup> tour élections législatives
- 19 juin 2022 – 2<sup>ème</sup> tour élections législatives

Le bureau de vote est ouvert de 8H00 à 18H00.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, vous pouvez demander votre inscription pour participer aux élections présidentielles :

- Avant le 2 mars 2022 avec le téléservice sur [service-public.fr](http://service-public.fr)
- Avant le 4 mars 2022 avec le formulaire papier et dépôt en mairie.

Dans les deux cas, vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

Vous serez absent pour un ou plusieurs scrutins. Vous pouvez voter par procuration.

Vous (le mandant) choisissez une personne qui votera à votre place (le mandataire). Un mandataire ne peut bénéficier d'une seule procuration.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur une autre commune. Le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant et justifier de son identité.

Une procuration peut être établie :

- Pour un seul tour
- Pour deux tours
- Pour une période qui ne peut excéder un an

Deux possibilités pour donner procuration :

- Dispositif *Maprocuration* sur [www.maprocuration.gopuv.fr](http://www.maprocuration.gopuv.fr) en se connectant au télé-service soit avec le numéro national d'électeur de son mandataire et sa date de naissance
- La procédure habituelle avec le formulaire papier

**Dans les deux cas, la procuration doit être validée auprès de la brigade de gendarmerie.**

Une refonte de la liste électorale sera réalisée avant les prochaines échéances électorales et chaque électeur recevra une nouvelle carte.

**Merci de bien vouloir venir avec au bureau de vote et de détruire le ou les anciennes cartes d'électeur.**

### DÉPOSER MES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Vous pouvez effectuer votre demande sur **le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**, avec l'assistance à la demande d'autorisation d'urbanisme (AD'AU) qui vous guidera tout au long de l'établissement du formulaire cerfa jusqu'à sa finalisation et sa sauvegarde au format PDF. Il vous sera également indiqué les pièces à fournir à l'appui de la demande et les informations que celles-ci doivent contenir.

**L'utilisation de la téléprocédure est facultative** et gratuite. Vous pouvez retrouver les Conditions Générales d'Utilisation du service (CGU) pour la Saisine par voie électronique en matière d'urbanisme pour la commune de Salignac auprès du secrétariat de la mairie ou sur le site de la maire <http://salignac04.fr/urbanisme/>

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer votre dossier complet (formulaire + pièces à joindre), par voie dématérialisée sur la messagerie de la mairie, dédiée aux autorisations d'urbanisme :

**[salignac04-urba@orange.fr](mailto:salignac04-urba@orange.fr)**

**Votre dossier peut aussi être déposé ou envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception à la mairie**

## CALENDRIER DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ce service est réservé aux habitants de la commune de Salignac. Cette collecte est réservée aux encombrants ménagers dont le poids ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme et qui ne doivent en aucun cas être déposés à la collecte des ordures ménagères. Ils font l'objet d'une collecte en porte à porte sur inscription préalable auprès du secrétariat de la Mairie de Salignac au moins 24h avant le jour de collecte. Téléphone mairie de Salignac 04.92.61.31.28.

VENDREDI 25 FEVRIER 2022  
VENDREDI 29 AVRIL 2022  
VENDREDI 24 JUIN 2022  
VENDREDI 26 AOUT 2022  
VENDREDI 28 OCTOBRE 2022  
VENDREDI 16 DECEMBRE 2022

## CALENDRIER DE COLLECTE DECHETS VERTS

Le camion de la mairie est mis à disposition des habitants de la commune de Salignac pour la collecte **UNIQUEMENT des déchets verts.**



JANVIER 2022	FEVRIER 2022
8 & 9 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU	5 & 6 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS
15 & 16 : CHEMIN DES CHÊNES	12 & 13 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU
22 & 23 : PLACE HLM LE MARDARIC	19 & 20 : PLACE HLM LE MARDARIC
29 & 30 : QUARTIER SENS	26 & 27 : CHEMIN DES CHÊNES
MARS 2022	AVRIL 2022
5 & 6 : QUARTIER SENS	2 & 3 : CHEMIN DES CHÊNES
12 & 13 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	9 & 10 : QUARTIER SENS
19 & 20 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU	16 & 17 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS
26 & 27 : PLACE HLM LE MARDARIC	23 & 24 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU
	30 & 1 mai : PLACE HLM LE MARDARIC

## UNE FRUCTUEUSE COLLECTE

Le 13 novembre dernier la municipalité de SALIGNAC a organisé une collecte nature au village et tout autour de celui-ci. Et ce ne sont pas moins de 35 personnes qui, enfants compris, se sont portés volontaires autour d'Angélique EULOGE et des élus. Force est de constater que, malgré les multiples incitations au respect de Dame Nature, la chasse a (malheureusement) été bonne puisque canettes de bière, masques et autres détritiques ont rempli 10 gros sacs poubelle, et qu'une benne de 4X4 a été remplie de pneus, ferrailles, et planches... pour se remettre, tous ont profité d'un goûter offert par la Mairie au Bar du Restaurant Le Londrina.



## REGLES DE VIE COMMUNALES

Afin d'éviter une prolifération importante de chats il est recommandé aux propriétaires de ces derniers de faire le nécessaire (par exemple contraception - stérilisation).

### **RAPPEL POUR NOS AMIS LES CHIENS !!!!**

En aucun cas un chien ne pourra être tenu responsable du comportement incivil de son propriétaire.

Tous les chiens doivent être tenus en laisse ou à l'intérieur de la propriété de façon à ce qu'ils ne divaguent pas sur la voie publique. Ils ne doivent pas non plus gêner le voisinage par leur aboiement.

Plusieurs vols ont été commis sur la commune (divers outillages ...) il est recommandé d'être vigilant. N'hésitez pas à signaler à vos voisins un fait qui vous paraît suspect.

### **RAPPEL NECESSAIRES CONCERNANT LE BRUIT !!!!**

L'arrêté Préfectoral du 25 juin 2001 relatif à la lutte contre les nuisances sonores fixe des règles à respecter que nous nous devons de vous rappeler.

#### **Pour les activités non professionnelles :**

Tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H à 20 H du lundi au samedi inclus.
- 10 H à 12 H et de 16 H à 18 H les dimanches et jours fériés.

#### **Pour les activités Professionnelles, Artisanales et de Loisirs :**

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils, des équipements ou appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doit interrompre ces travaux entre 20 H 00 et 7 H 00 et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.



#### **BOITE AUX LETTRES DU PAPA NOEL :**

Cette année, nos enfants ont pu déposer leur lettre au père Noël dans la boîte aux lettres du Centre du Village, et nous espérons que leurs souhaits ont été exaucés !



#### **ILLUMINATIONS DU VILLAGE :**

Les décorations et illuminations ont été placées par nos agents techniques



#### **LA CRECHE DANS L'EGLISE :**

Pour ne pas déroger à la tradition, la crèche a été élaborée dans notre petite église Sainte Thérèse. L'église était ouverte au public les mardis 21 et 28 et samedi 18 décembre. Plusieurs visiteurs sont venus l'admirer ; friandises étaient offertes par Suzanne Euloge.

**Connaissez-vous « Le petit journal des enfants » ?**

Notre aventure a commencé l'année dernière. La classe des Moyens/Grands a réalisé, avec l'appui de l'O.C.C.E\*, 4 journaux. Les enfants et les parents ont beaucoup apprécié ce projet complet qui aborde plusieurs domaines : le langage dans toutes ses dimensions, les sciences, l'art, l'histoire, le vivre ensemble, l'environnement, l'actualité. C'est pourquoi, cette année, le Petit Journal des Enfants de l'école maternelle est devenu celui du Regroupement Pédagogique Intercommunal, il étend ce lien entre les deux écoles et les différentes classes. Cet aspect est très important dans le cas d'un RPI « déconcentré » tel que le nôtre. Cette initiative permet une multiplication des ponts entre la maternelle et la « grande école » pour le plus grand profit des élèves. Avec l'O.C.C.E. qui anime des séances avec des groupes d'enfants, réceptionne les articles et met en page le journal, nous pouvons envisager en fonction des niveaux des élèves, des comités de rédaction, des comités de lecture, une évolution du journal.

Toutes les classes de nos petits villages ont là un formidable outil pédagogique entre les mains !



*\*L'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) est une association "loi 1901" liée par convention avec le Ministère de l'Education Nationale. Il rassemble aujourd'hui 5 millions d'adhérents en France, élèves et enseignants des écoles, collèges et lycées publics, pour que l'école devienne, pour et avec les élèves, un lieu de vie démocratique où chacun pourra s'épanouir, apprendre, se former et réussir. Le respect, la solidarité, l'entraide sont les notions essentielles de la pédagogie coopérative.*

*Les écoles d'Entrepierrres et Salignac sont adhérentes à l'OCCE 04.*



**Thomas Pesquet : “Mission avec l'école de Salignac !”**

**L'école de Salignac étudie le “Blob” avec l'astronaute Thomas Pesquet !**

L'astronaute français Thomas Pesquet était l'année dernière durant 6 mois dans l'espace à bord de la station spatiale ISS. Au programme, une multitude d'expériences souvent originales, comme celle menées avec les écoles visant à étudier le “Blob” ! Le Blob, dont le nom est issue d'un film d'horreur US, n'est pas un animal ni une plante, même s'il se nourrit comme un animal et se

reproduit comme un champignon !

## **Le Blob est en réalité une cellule géante à plusieurs noyaux !**

À l'initiative du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Centre National d'Études Spatiales (CNES), 4500 écoles françaises ont été sélectionnées au printemps dernier pour participer aux mêmes expériences que l'astronaute. À Salignac la classe de Sylvie Besson (CP), aidée par les autres élèves, a mené durant le mois d'octobre une série d'expériences avec cette étrange créature : « Nous avons reçu le blob au mois d'août sous forme déshydraté d'Audrey Dussutour, directrice de recherche au CNRS. Ensuite, nous l'avons réhydraté et étudié pendant 7 jours. Le but des expériences étaient de voir comment cette moisissure se comporterait sur terre, tandis que Thomas Pesquet réalisait les mêmes expériences dans l'espace » explique Brigitte Desprez, directrice de l'école de Salignac.

## **Ce projet scientifique a permis de fédérer les 67 élèves de l'école !**

Cette étrange créature n'a désormais pour les enfants plus aucun secret ! Thomas Pesquet les a inspirés dans la connaissance de l'exploration de l'espace, la vie dans la station spatiale. Utilisant les mêmes protocoles que l'astronaute en orbite, les élèves ont ainsi réveillé le Blob, et ont étudié la manière dont il allait se nourrir. D'autres expériences ont été menées par la suite précise Sylvie Besson : « Nous avons constitué 7 groupes, et chacun a travaillé sur une question précise. Par exemple, de quoi se nourrit le Blob, comment se déplace-t-il dans un labyrinthe, où va-t-il chercher sa nourriture, ou encore aime-t'il l'alcool ? » Le Blob sait ce qui est bon pour lui, et il n'aime pas l'alcool, ni les bonbons chimiques..., mais il affectionne les flocons d'avoine. Le Blob est surtout végétarien. On le trouve dans les forêts humides, à l'ombre. Il n'est pas une moisissure ni un champignon. Apparu il y a un milliard d'années, il a été repéré dans les années 70 aux USA : « Il est étudié depuis pour toutes ses capacités, dont celles à se régénérer. Il peut purifier les sols et il a un rôle dans le microcosme bio végétal. » Le Blob est quasi immortel.

**Didier Capdevila**

## **GARDERIE**

Après une journée de neige, nous avons pu organiser un concours de bonhomme de neige, chacun y va de son imagination et après une bataille de boules de neige nous avons apprécié un bon goûter.

Cette année nous avons eu la visite du père Noël à la garderie qui nous a apporté des jeux de société et un petit cadeau pour tous les enfants qui fréquentent la garderie.

Après le déjeuner, chaque enfant peut choisir une activité :

Aller au city, faire de la danse, dessiner, lire une BD et même jouer à la maîtresse. Cela permet aux enfants de prendre une pause pendant le temps méridien.



## ASSOCIATION VIVRE AVEC L'ECOLE

Chers Salignacais, chères Salignacaises,

L'association Vivre avec l'école vous dit un grand MERCI !

Nous avons repris l'association au printemps dernier et malgré le contexte sanitaire des actions ont vu le jour.

La vente de rose à l'occasion de la fête des mamans ou bien le pédibus animé par des bénévoles extraordinaires. La vente de chocolat en partenariat avec le chocolatier confiseur « Manon » a été un franc succès et ça grâce à votre participation.

Pour rappel l'association a pour ambition de lever des fonds dans le but d'organiser un futur projet de Kermesse. Si vous souhaitez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de l'association.

Encore une fois un grand merci et prenez soin de vous.

L'association Vivre avec l'école

Sarah DIGIUDICE

Alexandre MERLET

Cécile MARTINEAU

Virginie LUZET

### LE PEDIBUS SALIGNACAIS :

De bonnes nouvelles du Pédibus :

Elle était attendue, et même très attendue cette remorque. Elle est enfin arrivée ; la voici :



Et les bénévoles, déjà à l'œuvre, sont entrain de fixer les crochets d'attelage aux différents vélos.

Si nous avons repris la rentrée avec un bon nombre d'enfants, l'arrivée de l'hiver combinée avec cette foutue pandémie a quelque peu, dispersé les rangs. Mais les premières neiges n'ont pas fait reculer les enfants, bien au contraire.



Mais rien ne nous arrête, car pour Noël, nous avons mobilisé les enfants et les bénévoles.

C'est ainsi que le 17 décembre, dernier jour de classe, c'est le Père Noël qui est monté dans la remorque pour accompagner les enfants du Pédibus tout en leur distribuant des papillotes.



Départ du pédibus, avec le Père Noël le 17 décembre 2021. Les chants de Noël étaient de mises. Un beau défilé dans les Gilotières puis dans le village.

L'arrivée du pédibus, nombreux les écoliers qui sont venus l'accueillir à l'arrivée. Un moment apprécié de tous, de joie et bonne humeur.

En janvier le Pédibus n'a pas repris, il fait une trêve hivernale (entre le froid et le COVID...), il reprendra au retour des vacances de février soit le 21 février 2022.

## LE FOYER RURAL



Toute l'équipe du Foyer Rural de Salignac vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2022, santé et prospérité. En espérant qu'elle soit meilleure que l'année précédente, afin que l'on puisse recommencer à sortir "le bout du nez de cette pandémie". Afin de pouvoir vivre en communauté, que les activités et les manifestations puissent reprendre normalement tout en restant prudents et vigilants bien sûr.

Concernant les activités, il y a le Yoga, la randonnée et le théâtre qui continuent, merci aux animateurs et aux adhérents.

La Sophrologie et la Chorale sont toujours en stand-by, toutes nos excuses aux adhérents car le pass sanitaire est toujours obligatoire pour les

activités culturelles et sportives en salle dont les animateurs ne veulent pas contrôler celui - ci.

Si pas de changement de directives par la Préfecture, nous avons programmé le Carnaval le dimanche 6 mars avec 2 chars sur le thème des "Indiens et des Cow Boys". Tout se déroulera en extérieur.

Nous avons décalé la Fête des Plantes et de l'artisanat le dimanche 8 mai, tout se fera également en extérieur.

Celle - ci était prévue le dimanche 24 avril mais à cette date-là il y a les élections présidentielles.

Tout cela reste sous réserve et indépendant de notre volonté avec les contraintes sanitaires.

En souhaitant pouvoir faire aussi courant juin les 40 ans du Foyer Rural (avec 1 an de décalage) !!!

Les bénévoles volontaires sont les bienvenus au sein du Foyer, ou en dehors, pour leur aide.

Restez vigilants et prudents pour vous et votre entourage et autrui. Prenez soin de vous.

**L'équipe du Foyer Rural**

## LE CCAS :



Comme annoncé dans le précédent bulletin, les activités des aînés ont bien repris cet automne. Ils étaient ravis de pouvoir enfin se retrouver que ce soit à la couture ou bien aux cartes.

En ce qui concerne les festivités de fin d'année, nous avons beaucoup hésité si nous devions organiser le repas. Pas facile entre les directives gouvernementales imprécises et ce COVID qui sévit encore et le besoin de rencontre des aînés....

Finalement nous avons pris la décision de le maintenir avec les recommandations nécessaires (pass sanitaire ou PCR négatif). Ainsi, Le 15 décembre une

trentaine de convives se sont retrouvés autour d'un succulent repas préparé par le LONDRINA. Un moment convivial bien que n'ayant pas le droit de danser, Marcos a poussé la chansonnette et Alain a affuté sa guitare en chansons.

Nous avons passé un moment délicieux.

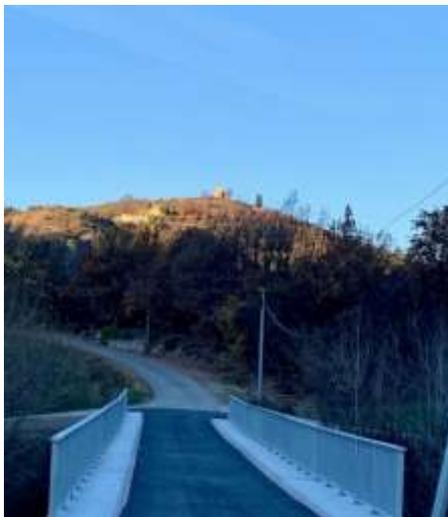


## LES TRAVAUX

Le **goudronnage de la cours de la garderie** a été effectué pendant les vacances de la Toussaint, et les enfants ont pu découvrir les différents jeux au sol (escargot avec les chiffres, marelle, serpent avec l'alphabet)



Goudronnage du parking devant le restaurant Le Londrina et isolation phonique de la hotte du restaurant.



Les travaux du pont du quartier de Saint Martin débutés le 11 octobre 2021 sont terminés, et la circulation a pu de nouveau reprendre.



La Source du Mutin

Afin de consolider la voûte, suite à l'affaissement d'une partie du plafond de la grotte de la source une galerie a été construite par les agents techniques

Des travaux d'élagage ont été effectués au quartier de Sens, des branches dépassant sur la route devenaient dangereuses pour les véhicules de transport, engins agricoles etc... Nous remercions Rémy Euloge pour le prêt de son matériel deux matinées il faut bien préciser bénévolement ce qui a bien aidé nos agents communaux.

## CASERNE DES POMPIERS SISTERON

La caserne des pompiers de Sisteron ne correspondant plus aux effectifs et véhicules du centre de secours. Le SDIS 04 a initié le projet de construction d'une nouvelle caserne correspondant aux besoins actuels et futurs (coût estimé du projet 2 854 800 € TTC)

Le nouveau centre de secours sera construit au sud de Sisteron sur l'emplacement de l'aire d'hélicoptage situé derrière les ambulances VOLPE. Cette nouvelle localisation diminuera le temps d'intervention sur la commune de Salignac.

Jusqu'à présent le conseil départemental finançait intégralement la construction des centres de secours. Comme de nombreux départements, le CD 04 a décidé de se désengager partiellement et par conséquent les huit communes défendues en premier appel sont sollicitées pour compléter le financement au prorata du nombre d'habitant.

Pour la commune de Salignac, la somme demandée s'élève à 42 589 € étalée sur 3 ans. Convaincu de la nécessité de construction de ce nouveau centre de secours et après avoir rédigé un courrier aux différents acteurs (SDIS, CD04, commune de Sisteron) les sensibilisant sur la nécessité du respect des coûts lors de la réalisation de ce projet, le conseil municipal a délibéré favorablement pour la participation financière de notre commune. Ce nouveau centre de secours devrait être opérationnel au printemps 2025.

### LE LONDRINA

BAR –RESTAURANT – PIZZERIA

Réservation au 09.85.11.74.06 ou

06.17.58.54.77

944 route du village – 04290 SALIGNAC

### Nouveau

Pizzas cuites au feu de bois tous les mardis, mercredis et jeudis soirs uniquement, sur place ou à emporter (entre 18h et 21h).

### CAMION DE PIZZAS

Un Camion de Pizzas est sur la place du village tous les mercredis à partir de 18 heures.

La Petite Fringale Téléphone : 06.56.72.10.65

### LES PAYSANS DU VILLAGE DE SALIGNAC :

ESCLANGON Gilles – Culture de céréales et fourrage

EARL ALDEMON – Rémy et Julien EULOGE – Producteurs de plantes aromatiques : essence de lavandin, thym, estragon, producteur pommes Bio, culture céréales et fourrages

LOMBARD Ludovic – Producteur de fruits et légumes, présent sur les marchés de Sisteron les mercredis et samedis et sur le marché estival du mercredi soir à Salignac

MAUREL Nicolas – Huile d'olive Bio, Olives de table, Tapenade, Amandes

EARL de PLANUBERT – Martial BAILLE – Culture de fourrage, céréales

### LES ASSISTANTES MATERNELLES DU VILLAGE DE SALIGNAC

Brigitte CHABBERT, 908 rte du village, 04290 SALIGNAC - 07 70 66 00 83 / [brigitte.chab04@gmail.com](mailto:brigitte.chab04@gmail.com)

Laalia HEBIDI, 184 chemin des oliviers, 04290 SALIGNAC - 06 52 31 64 24 garde d'enfants le mercredi et vacances scolaires seulement.

Océane SCUITTI 501 route de la Chapelle, 04290 SALIGNAC - 07.89.88.84.64

### LES ARTISANS DU VILLAGE DE SALIGNAC

Thierry LEITZ, Artisan, 06.60.85.25.87, [thierryleitz@yahoo.fr](mailto:thierryleitz@yahoo.fr)

Rolland PEREZ, Artisan Peintre, 06.78.68.91.13, [rolland.perez04@gmail.com](mailto:rolland.perez04@gmail.com)

SASU DOMENGE Sylvain, tous travaux du bâtiment, 06.98.30.36.25, [sasudomengesylvain@yahoo.fr](mailto:sasudomengesylvain@yahoo.fr)

PROVENCE INTENDANCE, Piscine, réparation entretien rénovation, François NICOLA, 06.87.28.48.09, [cq@provence-intendance.com](http://cq@provence-intendance.com)

FAVINI SERVICES, Produits agricoles, locations de bennes, transports, 06.27.76.11.20

SOCIETE ALPINE DES BOIS, débroussaillage, déboisage, broyage, préparation de terrain, élagage, démontage d'arbre, bois de chauffage, 04.92.62.67.58, 06.74.89.17.18, [alpinedesbois@orange.fr](mailto:alpinedesbois@orange.fr)

MENUISERIE EBENISTERIE GROS, 04.92.35.35.35, 06.70.72.62.69, 06.82.65.20.82, [menuiserie.ebenisterie.gros@orange.fr](mailto:menuiserie.ebenisterie.gros@orange.fr)

LES BELLES LURETTES  
Location de voitures anciennes  
M.HAUFFMAN  
07.85.14.72.45  
[contact@lesbelleslurettes.fr](mailto:contact@lesbelleslurettes.fr)  
site [www.lesbelleslurettes.fr](http://www.lesbelleslurettes.fr)

AUDREY DOMENGE  
ENERGETICIENNE  
06.60.28.38.82 [energic.audrey@yahoo.com](mailto:energic.audrey@yahoo.com)

TATIE TOUT'S & CO  
Visites et garde à domicile pour chiens & chats  
06.70.66.57.94  
[Tatietouts04@gmail.com](mailto:Tatietouts04@gmail.com)



## EMISSION « Manger c'est voter/Chaîne Public Sénat

C'est avec plaisir que Nicolas Maurel exploitant d'une oliveraie en agriculture biologique sur la commune de Salignac a participé à l'émission « manger c'est voter » diffusée sur la chaîne de PUBLIC SENAT. Le Sénateur Mr Jean Yves Roux était à présent au côté de l'animateur Mr Vincent Ferniot. Cette émission montre combien le citoyen consommateur doit prendre son destin alimentaire en main, d'être responsable car ces hommes se battent pour préserver perpétuer partager et transmettre tout ce qui fait de la France n pays ou le contenu de l'assiette relève d'un engagement quotidien. Madame Euloge maire de la commune et Mr Delsarte 1<sup>er</sup> adjoint étaient présents également sur le tournage, ajoutons que Mr Maurel Nicolas tient un magasin de produits locaux situé dans la zone nord de Sisteron qui se nomme « A la Ferme » où l'on trouve notamment

les produits issus de son exploitation (huile d'olive, tapenade, olives de table...) Cette émission « Manger c'est voter » Alpes de Haute Provence du 28 décembre 2022 est en replay sur internet.

## RECETTE

### GALETTE DES ROIS AUX POMMES

Pour 6 personnes

Préparation : 20 min. – cuisson 40 min

Ingrédients :

1 pomme Granny Smith – 3 Golden – ½ citron – 100 g de beurre -2 œufs

80 g de sucre semoule – 1 gousse de vanille – 120 g de poudre d'amandes

2 rouleaux de pâte feuilletée pur beurre – 1 fève ou plus !

1 – Epluchez les pommes, coupez-les en dés, arrosez-les avec le jus du ½ citron.

Coupez la gousse de vanille en deux dans la longueur, récupérez les graines avec la pointe d'un couteau. Laissez compoter les dés de pommes pendant 10 min dans 30 g de

beurre additionné de 30 g de sucre semoule et parfumé avec les graines de vanille. Réservez.

Mélangez 70 g de beurre ramolli avec la poudre d'amandes, l'œuf battu en omelette et le reste de sucre semoule. Incorporez la compotée de pommes.

2 – Déroulez une pâte feuilletée sur la plaque du four en gardant le papier sulfurisé. Étalez la compotée de pommes en laissant un bord de 2 cm et humidifiez-le à l'aide d'un pinceau. Placez la fève, couvrez la galette avec l'autre pâte feuilletée, soudez les 2 cercles avec les dents d'une fourchette. Badigeonnez le dessus de la galette avec le second œuf battu. Réservez 1 h au réfrigérateur.

3 – Chauffez le four à th.6-7 (200° C).

Repassez une couche d'œuf battu sur le dessus de la galette bien froide, striez-la avec le côté non tranchant d'une lame de couteau. Enfournuez la galette 10 min, puis baissez le four à th.6 (180°C) et laissez cuire encore 30 min. Laissez tiédir.

Bon appétit !

**Vous pouvez retrouver toutes les actualités concernant la commune sur le site**  
**[www.salignac04.fr](http://www.salignac04.fr)**

**Les démarches administratives, les comptes rendus des conseils municipaux, les informations de vie pratique, les menus de la cantine...**